

Légation de Suisse.

SCHWEIZR. POLIT. DEPART.
26. SEP. 1898
N^o 1405/XXIV 119

Vienne, 22 Septembre 1898.

In circulation

aa

au Département Politique Fédéral

à Berne.

Monsieur le Président,

Les nombreux Souverains et délégués étrangers, venus pour les funérailles de l'Impératrice sont déjà tous repartis. Les drapeaux noirs disparaissent peu à peu et le dernier des 3 requiems officiels a été célébré ce matin; Vienne reprend donc sa physionomie habituelle.

Mais si tout le bruit fait autour de ces funérailles se dissipe peu à peu, je ne saurais pas vous dissimuler, que le souvenir des manifestations de sympathie et d'horreur venues de Suisse s'efface aussi lentement. Le courant sympathique, qui s'était établi un moment en notre faveur se ralentit et le fait concret revient à la surface avec toutes ses déductions politiques et avant tout la constatation que le péril anarchiste devient de plus en plus imminent et qu'il faut y parer sans retard et par tous les moyens. Il n'y a pas de doute pour moi que ce revirement doit être attribué en grande partie aux agissements et aux insinuations per-

(l'Italie soutenue énergiquement par l'Allemagne.

fides de 3024575662293246854364915907161720524645575104. Je dois avouer d'ailleurs que les autres ^{grandes puissances} 16808541428206548729, du moins d'après ce que j'en vois à Vienne, ne font nullement mine de vouloir nous soutenir. On a besoin d'un bouc émissaire et ce sont précisément ceux qui sont le plus sujets à caution qui crient le plus haut contre nous, afin de détourner d'eux l'attention. Lafontaine aurait mieux que jamais son application: Haro sur le baudet! J'



eu hier la preuve dans une conversation que j'ai eue avec ^{l'ambassadeur} 75723656
 d'Angleterre, Sir Horace Rumbold
 73709, 975652703458756362411687573, et dans laquelle j'ai du faire ap-
 -pel à tout mon sang-froid. Loïn d'attribuer pour ma part une gran-
 -de portée personnelle à la manière de voir de ^{Sir Horace Rumbold} 9756527034587563624
 11687573, dont la limite d'âge prescrite par les lois de son pays
 pour entrer en pension, est imminente et dont le caractère irasci-
 -ble est Européennement connu, je suis forcé de reconnaître qu'ici
 sa qualité d' ^{ambassadeur d'Angleterre} 72365673709 lui donne une autorité malheureusement in-
 -déniable. Je tiens donc à vous citer in extenso sa manière de jug-
 -ger la situation parcequ', abstraction faite de la violence, peut-
 être voulue de son langage, elle résume malheureusement l'opinion
 générale, tant des diplomates que des Autrichiens. Voici ses paroles:
 "N'êtes-vous pas révolté de sentir votre pays le complice de ce
 "crime odieux? Ne sentez-vous pas quel défi vous jetez à l'Europe, qu'
 "le insulte, à l'Empereur, à l'Autriche, en traitant comme vous le
 "faites cet infâme assassin, en lui donnant dans la presse une publici-
 "té, je dirais même une célébrité, aussi scandaleuse que malsaine.
 "Si vous n'avez pas un moyen légal de punir spécialement un crime aussi
 "atroce ayez au moins le tact" (sic) de voiler les lacunes déplorables
 "de vos codes et de ne pas proclamer cyniquement la faveur bienveillante
 "de vos lois pour les criminels."
 L'Angleterre
 "75709 n'a pas de réfugiés politiques en Suisse. 94211517
 en Amérique
 "45542s'en vont 154576705205 mais la situation n'en est pas moins gra-
 -ve pour nous par le fait que nous sommes garants de votre neutra-
 -lité, et si les 4 grands Etats qui vous entourent et qui luttent
 "contre les progrès de l'anarchisme, croyaient nécessaire d'user

Les féniens

"sur vous d'une pression - "même armée" - (sic) je ne crois pas que dans
 "les circonstances présentes ^{l'Angleterre} 75709 s'y oppose. Passe encore que vous
 "vous plaisiez à être le repère du rebut de l'Europe, que vous ne re-
 "doutiez pas pour vous le contact de cette engeance, mais que sous
 "prétexte de droit d'asyle vous reconnaissiez la qualité politique
 "aux plus infâmes malfaiteurs, que vous les protégiez contre les reven-
 "dications de leurs Etats respectifs, c'est trop; vous allez trop
 "loin, vous les laissez proclamer et publier chez vous le meurtre de
 "chefs d'Etat le renversement des trônes et des gouvernements et le
 "bouleversement des sociétés; vous laissez paraître leurs journaux, re-
 "unir leurs assemblées et avec ça vos lois trop bénévoles leur as-
 "surent la vie malgré tout et les peines les plus minimes que les
 "Codes criminels de l'Europe enrégimentent. Non contents de cela vous
 "les traitez, comme dans ce moment ce misérable Luccheni. Cela ap-
 "paraît particulièrement odieux dans ce cas. Vous laissez les jour-
 "naux raconter comme il se vante de son crime; on le laisse écrire,
 "on publie les lettres qu'il reçoit et qu'il écrit. Au bas mot c'est
 "un manque de convenances qui fait un contraste poignant avec la man-
 "suetude extraordinaire de l'Empereur et de son gouvernement qui suit
 "bon gré mal gré son exemple. Ah! oui, vous devez agir et promptement
 "et radicalement. Dites vous bien que cette mansuetude ne peut pas
 "durer, on la reproche déjà à l'Empereur comme une faiblesse. N'atten-
 "dez pas la pression, car personne ne vous soutiendra. Chez nous au-
 "si on se rend compte que le droit d'asyle est une conception ar-
 "riérée, qui avait sa raison d'être, très noblement libérale vis à
 "vis des réfugiés politiques, en 48 par exemple, mais qui ne peut
 "avoir aucune application quand il s'agit d'anarchistes.

"D'ailleurs, chez nous le droit d'asyle, par la façon dont nous l'ap-
 pliquons, devient un bienfait pour l'Europe. En raison de notre po-
 sition merveilleuse - la première du monde - nous servons de souricière
 à ces criminels."

Devant ce réquisitoire aussi injuste que violent, j'ai ré-
 pondu que je regrettais de ne pas connaître suffisamment la
 législation ^{de l'Angleterre} sur cette matière, mais que chez nous où de pa-
 reils attentats ne s'étaient encore jamais produits, nous avions des
 lois - bénévoles peut-être - mais que le développement culturel de
 notre pays nous permettait de considérer comme un progrès, et que
 nous devions nous y tenir. Que pour ce qui en était des récits dépla-
 cés des journaux, j'étais le premier à les récrier hautement à tous
 les points de vue, que je ne doutais pas une minute que ce ne soit
 l'opinion unanime en Suisse, mais que ^{(l'Angleterre} 75709 plus que tout autre
 pays devait connaître la plaie du "reporter"-institution anglaise d'
 ailleurs, - et ne pouvait en bonne conscience nous rendre respon-
 sables de ce manque de convenances, que nous étions les premiers à
 déplorer. Je citais encore l'attitude du Gouvernement fédéral vis à
 vis de l'Italie, en Mai dernier, et le discours de Mr. le Président
 de la Confédération à la session des chambres fédérales en Juillet.

Enfin j'ajoutai que j'étais heureux de penser que si la ^{libérale} 2013048
 08709 nous jugeait si impitoyablement, nous rencontrions du moins
 auprès du Gouvernement de S. M. l'Empereur une appréciation plus
 objective et plus équitable de la situation. Que sans doute elle é-
 tait à attribuer en partie à l'influence bienveillante de Sa
 Majesté à notre égard, mais certainement aussi à une connaissance
 plus exacte des faits de la part du Gouvernement I. et R.

Légation de Suisse.

Vienne,

J'avais dans ma poche le rapport de la direction de police de Zürich dans la question des Leumundszeugnisse (daté du 13 Février 1898) et je lui citais, dates en mains, les ouvertures faites par nous auprès des Gouvernements Austro-Hongrois et Italiens, en vue renforcer nos mesures de précautions. J'ajoutai, naturellement sans nommer personne que ce serait de la mauvaise foi que de feindre d'oublier nos démarches d'alors. Ces faits, qui étaient inconnus de mon interlocuteur, ont semblé lui faire impression, il m'a fait répéter les dates et a ajouté : oh! d'ailleurs ce que je vous en dis c'est ma manière de voir. Vous me l'avez demandée, je vous la donne comme je la pense, mais je n'entends nullement parler au nom du Foreign Office du 21703491716546821211787, n'ayant pas d'instructions dans cette question."

Je me rends compte, Monsieur le Président, qu'en vous citant cette manière de voir très alarmiste, je risque fort de vous apparaître comme un apôtre de réaction. Je crois néanmoins qu'il est de mon devoir de vous en faire part. Il se peut fort bien que la situation ne soit pas aussi grave qu'elle paraît, vue de Vienne, où, il va sans dire, que chacun des diplomates étrangers trouve son intérêt personnel à se faire bien voir ici en surenchérissant en indignation. Pourtant l'opinion de Rumbold 563624116875, atténuée par la volonté formelle de l'Empereur, par l'amitié de quelques uns, par le caractère poli et dissimulé des Autrichiens aussi bien que par la prudence diplomatique n'en est pas moins générale. Je tiens d'ailleurs de source certaine que, malgré les démentis réitérés de la Koelnische Zeitung, l'Allemagne pousse l'Italie la France 7012368497519293059949178370716, 75 104 96322942 75602, et que l'Italie ne veut pas se compromettre. Il ne s'agit plus de compromettre.

grandes puissances

d'équité ni de droit, mais de l'intérêt de quelques ~~168085412820~~

~~6548729~~, qui veulent les unes se disculper ou du moins essayer, et

les autres ne pas laisser échapper une occasion longtemps atten-

-due de sévir. Aussi peut-on tout attendre ^{partout} dans cette fin de siê-

-cle où les ^{grandes puissances} ~~1680854128206548729~~ semblent depuis un certain temps p

vouloir consacrer l'adage que la force prime le droit. C'est pour

cette raison que je préfère être trop alarmiste que pas assez.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de

ma plus haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a. i. :

J. A. M. Mar Thury

P. S. Je reçois votre télégramme m'au-

rouvant des nouvelles pour demain

Je laisse néanmoins partir ces lignes, qui

pourront j'espère vous servir à titre de m-

requis.

J. A. M.